

## Section de l'HERAULT

Port:06-11-60-25-67

## Déclaration FO-FINANCES-34 au CDAS du 9 avril 2014

Monsieur le Président,

Dans une période où les risques psychosociaux sont de plus en plus nombreux du fait de conditions de travail dégradées notamment par les suppressions d'emplois, il est inacceptable d'avoir des services sociaux au rabais.

En effet lors du départ en retraite du délégué en place, c'est son assistant qui a pris ce poste alors même que le sien n'a toujours pas été remplacé. Aujourd'hui un nouveau départ en retraite est imminent et malheureusement à ce jour son remplacement n'est pas prévu. De ce fait notre délégation serait amputée de 2 emplois d'assistants.

Au niveau de la médecine de prévention, l'infirmière et le médecin partis en retraite n'ont pas été remplacés. Les deux médecins restants sont de surcroit en temps partiel soit 1,3 ETP.

Dans ces conditions de travail désastreuses, aucune des missions des services sociaux ne peut être exercée de façon satisfaisante pour les agents actifs et retraités.

Les actions budgétées en CDAS, malgré là aussi une baisse constante des moyens financiers, ne pourront être réalisées faute de moyens humains. Le suivi médical et social des agents en difficulté est perfectible voire inexistant.

Fo Finances 34 dénonce ces disfonctionnements et exige la mise en place des moyens tant financiers qu' humains indispensables à un fonctionnement correct du réseau social au plus près des actifs et retraités.

Fo Finances 34 apporte tout son soutien à l'équipe réduite en place qui malgré ses efforts constants ne peut pallier tous ces manquements. FO Finances 34 demande à l'administration de prendre ses responsabilités .